



N° 21  
OCTOBRE  
2013

## EDITORIAL

### LA RENTREE

La rentrée scolaire comme la rentrée des élus s'est déroulée dans les meilleures conditions. Notre école reçoit les classes élémentaires du regroupement pédagogique St Blaise du Buis/Réaumont. Cette année nous accueillons 125 élèves.

### FINIR CE QUE L'ON A COMMENCE

L'objectif principal de notre équipe devient très simple : « finir ce que l'on a commencé ».

**Plan Local d'Urbanisme (PLU) :** nous consultons actuellement les personnes publiques associées (Etat, Région, Département, Intercommunalité, Chambre d'Agriculture, etc). L'enquête publique aura lieu à partir de fin novembre pour un mois. Les dates précises vous sont communiquées dans la Feuille du Buis n° 59 jointe à ce Petit Echo. Le PLU devrait être adopté en début d'année 2014.

**L'entrée Nord - Est :** passage à la phase opérationnelle. Nous sommes contraints de lancer une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) afin d'acquérir le foncier nécessaire à la réalisation des voiries et des espaces publics.

**Les logements sociaux sur le terrain de « la source »,** le PC déposé par le bailleur social de l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) a fait l'objet d'un recours contentieux. Nous le défendrons devant le tribunal administratif de Grenoble.

### LA CAMPAGNE EST PEUT-ETRE LANCEE

Certaines personnes alertent la population au sujet de notre PLU en cours de finalisation. Je dis bien certaines car elles ne dévoilent pas leurs noms ! La période pré-électorale m'interdit de répondre à leurs propos à travers les supports de communication communaux. Les idées d'opposition sont nécessaires au bon fonctionnement de notre démocratie. Il est cependant indispensable qu'elles s'appuient sur des éléments justes. Aussi, je reste à la disposition de toutes personnes qui souhaiteraient des précisions relatives au PLU ou à tout autre activité du Conseil Municipal.

*Le Maire, Gérard Jacolin*

## ACTIVITES MUNICIPALES

### PRESENTATION DES PLANTES INVASIVES ET ALLERGISANTES

Le 5 juillet dernier, la Commission Environnement organisait avec l'association Le Pic Vert une présentation des plantes invasives et allergisantes. Martial Botton avait amené pour l'occasion, quelques spécimens fraîchement cueillis. Après une brève présentation à partir d'un PowerPoint, il nous a conduit sur le terrain (Côte Manin) afin d'identifier quelques unes de ces plantes.

Il faut savoir que les **plantes invasives** sont des plantes non indigènes, provenant en général d'un autre continent, introduites intentionnellement ou non, et qui réussissent à s'établir dans la nature et se répandent massivement aux dépens des espèces indigènes. Elles sont la deuxième cause de la diminution de la diversité biologique au niveau mondial après la modification des habitats par l'homme. L'article 8 de la Convention sur la Diversité Biologique, préconise donc la prévention de nouvelles introductions et le contrôle ou l'éradication des espèces envahissantes déjà établies. On réserve généralement le terme **invasif** pour les **espèces néophytes envahissantes** (Renouée du Japon, Solidage Géant, Buddleia, Sumac ou vinaigrier du Japon...) qu'il ne faut pas confondre avec des plantes **indigènes** se montrant localement envahissantes (Ronce, Ortie, Chiendent, Rumex, Prêle, Liseron, Cirse, Sénéçon...). Pour ces dernières on emploiera préférentiellement le terme de plantes envahissantes.

Les **plantes allergisantes** provoquent une réaction anormale et excessive du système immunitaire chez l'homme. L'allergène est bien toléré par la plupart des gens, toutefois les personnes allergiques déclenchent une réaction inadaptée et pathologique : c'est l'allergie, qui est l'une des formes de l'hypersensibilité.

L'ambrosie est une plante invasive hautement allergisante. Très présente actuellement sur notre territoire, il est donc important de l'éradiquer. Nous remercions Christian Maljournal d'avoir accepté d'être référent ambrosie sur la commune.

## ■ LA FIBRE OPTIQUE ENFIN RACCORDEE AU SOUS-REPARTITEUR !

Voilà fort longtemps que nous l'attendions... des mois, des années ! Les démarches du Pays Voironnais ont enfin abouti. Aujourd'hui, après plusieurs jours sans téléphone ou ligne internet pour certains d'entre nous, la plupart des Buissards peuvent bénéficier d'une connexion ADSL Haut Débit. Pour ceux dont ce n'est pas encore le cas, nous vous conseillons de contacter votre opérateur, c'est lui qui peut intervenir auprès d'Orange. Peut-être que, selon votre matériel informatique, vous ne pouvez pas disposer de la totalité de la puissance délivrée ou encore que votre contrat Internet ne vous l'autorise pas. A vous de vérifier tout cela.

## ■ NOMBREUX TRAVAUX POUR CETTE FIN D'ETE

Depuis le mois d'août, diverses entreprises se sont activées sur la commune.

Eurovia est intervenu sur les routes de Célinas et du Deveze afin de traiter les eaux pluviales (3 puits perdus) et refaire le revêtement en enrobé. A présent, une belle chaussée s'étend du carrefour du Guichard à la Halle du Buis. Espérons que cela ne va pas inciter les automobilistes à accélérer...

A ce sujet, un coussin lyonnais et des quilles plastiques ont été installés par la société Far sur la route de la mairie, avant le passage piéton conduisant à l'école. Cette nouvelle installation aura-t-elle un impact sur la circulation ? Quand donc les conducteurs prendront-ils conscience qu'il y a des lieux où il est important, pour la sécurité des piétons, de circuler au ralenti ?

Très discrètement, la mairie a fait peau neuve... avec une nouvelle couche de peinture sur toutes les boiseries extérieures, ainsi que les pierres d'angles (entreprise Pittet). Et, plus important pour la population, l'accès handicapé à la mairie a été élargi et rénové afin de répondre aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduites).



## ■ LE TRADITIONNEL FEU D'ARTIFICE

En ce dimanche 14 juillet 2013, Réaumontois et Buissards, malgré un vent capricieux, se sont déplacés en nombre sur notre commune pour assister au feu d'artifice, très beau feu de qualité apprécié de tous. Ensuite, place fut faite aux danseurs qui se sont exprimés sur différentes musiques jusqu'à tard dans la nuit.

L'association de l'Amicale Boule, sous l'impulsion de son Président a assuré de main de maître l'organisation et le service de la buvette dans une ambiance champêtre et conviviale. Un bon moment de partage que nous devons préserver. A l'an prochain, même jour, même heure, chez nos voisins.

## ■ FORUM DES ASSOCIATIONS

Tic tac, tic tac. L'aiguille du temps vient de faire le tour du cadran et voici déjà la 5ème édition du forum. St Blaise du Buis a la chance d'avoir un tissu associatif dense et varié. Et quoi de plus beau que de finir cette dernière édition de ce mandat par cette phrase : « Vive les associations » !



## ■ RENTREE 2013 - 2014

Sur Saint Blaise, la rentrée scolaire s'est effectuée dans la sérénité avec une équipe en partie renouvelée (Directrice et enseignante de CP : Mélanie Entraygues, enseignante de CE1 : Marie-Françoise Zamai, de CE2 : Delphine Carmantrant, de CM1 : Fanny Martinez, de CM2 : Isabelle Fornalik-Cabau et Myriam Lamien. puis Marie-Agnès Carle pour compléter les temps partiels sur les classes de CP, CE1 et CE2). 125 enfants sont inscrits cette année en primaire, alors que 74 fréquentent la maternelle à Réaumont avec une équipe identique à l'année dernière (Florence Brun la Directrice, Florence Braisaz, Sandrine Foucaud).



## VIE DU VILLAGE

### ■ INVENTAIRE, FAUNE, FLORE ET ENVIRONNEMENT



Les mercredis 5 juin et 18 septembre, ont eu lieu deux sorties « inventaire de la faune et de la flore » autour de Saint Blaise : cinq, six personnes à chaque fois sous la houlette de Martial Botton de l'association du Pic vert. La première fois, autour du village, la deuxième sur le lieu-dit le Talamud.

Et voilà que, sur les chemins que l'on a sillonnés de multiples fois, on apprend à voir : le rouge-queue à front blanc, la Julienne des Dames, les jeunes goélands du lac de Charavines qui vont se nourrir tous les jours dans des décharges vers l'Isère... On apprend à entendre : le Torcol dont le chant imite le bruit de la voiture qui ne démarre pas, la mésange à longue queue... On apprend que la Pie-grièche empale ses proies sur des grillages ou des épines, que la Chouette-effraie chasse à l'oreille car ses plumes conduisent le son. On remet en cause tous les vieux poncifs : eh non, le lierre n'est pas un parasite, il forme même un bon compost pour la terre, sa fleur à l'automne nourrit les abeilles, son fruit en hiver nourrit les oiseaux. Eh oui, le renard est important dans l'écosystème pour manger les campagnols. On se rend compte que l'homme doit protéger cette nature : attention aux abreuvoirs où se noient les chouettes s'ils ne sont pas équipés de filets en métal qui servent d'échappatoires, attention aux barbelés où s'épalaient les oiseaux nocturnes...

Une véritable école de la nature. Et, quel plaisir ! Merci Martial !

## AU SEIN DU CONSEIL

### EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 11 juillet 2013

- **Délibération tirant le bilan de concertation et arrêtant le projet du PLAN LOCAL D'URBANISME.**

- **Délibération de précision sur le seuil minimal de densité sur le secteur de l'entrée « Nord-Est du village » :** en zones UA, le seuil minimal de densité est de 0,36 - en zones UAa, ce seuil est de 0,34.

- **Délibération fixant les modalités financières de la mise en service du contrôle d'accès à la Halle du Buis et à la salle Parménie :** le coût du badge est fixé à 5 euros.

#### Séance du 19 septembre 2013

- **Délibération pour demander une subvention au Conseil Général de l'Isère pour 2014 :** réfection du sol de la Halle du Buis.

- **Délibération pour l'ENS de Côte Manin et de la Zone Humide du Rivier :** désignation du bureau d'études LATITUDE à Sain Bel (Rhône) pour :  
1) l'évaluation du Plan de Préservation et d'Intervention (PPI) de 2007-2011 : coût 5 050 € HT financé intégralement par St Blaise du Buis,  
2) et l'actualisation du PPI pour la période 2014-2018 : coût 10 950 € HT supporté à hauteur de 38% par St Blaise du Buis et 62% par Apprieu. Ces actions sont subventionnées à hauteur de 89,63 % par le Conseil général de l'Isère.

- **Délibération pour désigner un avocat dans le cadre du recours contentieux** à l'encontre du permis de construire n° 038.368.12.0009 pour la construction de 2 bâtiments comprenant 10 logements sociaux.

- **Délibération pour désigner un référent ambroisie à l'échelle communale pour contribuer à la lutte contre la prolifération et la dissémination de l'ambroisie :** Christian MALJOURNAL, Président de l'ACCA de Saint Blaise du Buis.

- **Délibération pour ouvrir une régie de recettes et pour en fixer les tarifs.** Les photocopies sont faites uniquement pendant les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

## CALENDRIER DES FÊTES DE ST BLAISE

### OCTOBRE

19 : Atelier avec Jean Claverie dans le cadre de Livre à Vous - Salle Parménie

23 : Inventaire flore, faune et environnement avec le Pic Vert

25 : Permanence administrative du RAM, le Club des 5 - Salle du Conseil en mairie

### NOVEMBRE

11 : Commémoration Armistice de 1918

22 : Permanence administrative du RAM, le Club des 5 - Salle du Conseil en mairie

23 : Fête de la Bière avec le Sou des Ecoles Halle du Buis

### DECEMBRE

13 : Permanence administrative du RAM, le Club des 5 - Salle du Conseil en mairie

## CHEZ NOS VOISINS

### OCTOBRE

19 et 20 : Festival de l'Arbre à Réaumont

27 : Pucier BCB - La Murette

### NOVEMBRE

02 : Don du Sang - La Murette

10 : Matinée Paella à emporter avec l'ADMR - Apprieu

## ÉTAT CIVIL

### Bienvenue à :

Nina, Georgia BERLY,  
née le 05 juillet 2013  
à Voiron (Isère)

Nivine BENMOUSSA,  
née le 7 août 2013  
à Grenoble (Isère)

### Ils se sont dit « oui » :

Jean-Pierre SPAMPINATO  
et Marjorie DREVON  
le 7 septembre 2013

### Il nous a quittés :

Armel BURION,  
le 23 août 2013

**CAMBRIOLAGES...**

Ces derniers mois, plusieurs d'entre nous ont été victimes de cambriolages. Parallèlement aux démarches auprès de la gendarmerie (déclaration de vol), nous vous invitons à signaler le vol dont vous avez été la cible en mairie. De manière générale, soyez vigilants, n'hésitez pas à nous informer de tout comportement suspect. Si vous avez des doutes, montrez-vous (cela peut dissuader un éventuel voleur) et relevez des indices (numéro de plaque d'immatriculation, marque, type et couleur du véhicule...). En revanche, ne prenez pas le risque d'intervenir directement, appelez les gendarmes de Renage : (Téléphone 04 76 65 30 17).

**NUMERO NATIONAL D'APPEL D'URGENCE UNIQUE ET GRATUIT A DESTINATION DES SOURDS, MALENTENDANTS, APHASIQUES ET DYSPHASIQUES**

**Une urgence ?** Envoyez un SMS au 114

**114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.**

**URGENCE 114**

114, le numéro unique et gratuit pour les sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques pour contacter par SMS ou fax les services d'urgence : SAMU (15), Police-Gendarmerie (17) et Sapeurs-Pompiers (18).

SI VOS PROCHES SONT CONCERNÉS INFORMEZ-LES

+ D'INFOS [www.urgence114.fr](http://www.urgence114.fr)

**■ BUIS'ART : c'est la rentrée**

Les artistes en herbe se sont retrouvés autour de Nelly, à la Salle la Sure, mercredi 18 septembre pour leur première séance de dessin et peinture. Il reste quelques places. Les enfants qui le désirent peuvent encore s'inscrire. Les cours ont lieu tous les mercredis hors vacances scolaires de 14 h à 15 h. Buis'Art est habilité à recevoir les chèques jeunes. Pour tout renseignement, s'adresser à Claire Marchetto : Tel. 06 43 20 31 61 - Mail : [alain.marchetto@wanadoo.fr](mailto:alain.marchetto@wanadoo.fr)

**■ DONNEURS DE SANG : une collecte un peu moins bonne**

42 donneurs se sont déplacés le vendredi 9 août contre 52 le 7 mai à la Murette pour faire un don de sang. Le centre de transfusion a eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux donneurs. La collecte s'est déroulée dans la salle la Sure où régnait une très bonne ambiance. Rendez-vous à la prochaine collecte à la Salle polyvalente de la Murette le jeudi 31 octobre.

**■ ESPOIR CLUB : section tennis**

Le Tennis aussi a fait sa rentrée : Assemblée Générale le 02 septembre et depuis le 10 les cours ont repris : 25 enfants de 7 à 13 ans répartis en 3 groupes fonctionnent tous les mardis soirs sous la houlette de P. Jeanneret. Ces cours se poursuivront jusqu'au 12 novembre ; ils s'interrompent pendant l'hiver et reprendront le 25 mars jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les groupes des enfants sont complets, par contre il y a encore quelques places dans le groupe des adultes : vous pouvez nous rejoindre. Un stage pour les enfants aura lieu du 21 au 25 octobre (1ère semaine des vacances de la Toussaint). Les adhésions pour la saison 2013/14 sont toujours possibles, elles permettent l'accès aux terrains quand vous le souhaitez : joindre la trésorière Emmanuelle Brun 04 76 93 32 58

**■ GYMNASTIQUE BLAISIENNE : Saison 2013-2014**

2 séances hebdomadaires d'une heure (lundi de 20h20 à 21h20 et mercredi de 19h45 à 20h45) de septembre à juin. Lieu: salle Parménie (au-dessus de la Halle du Buis). Possibilité d'une séance d'essai gratuite. Cotisation annuelle : 100 ou 178 € (pour 1 ou 2 cours par semaine) avec possibilité de régler en 2 ou 3 fois. Encadrement par une animatrice (lundi) et un animateur (mercredi) titulaires du brevet d'Etat. Certificat médical d'aptitude et assurance responsabilité civile demandés. Activités proposées au cours d'une séance : Echauffement, assouplissement, renforcement musculaire, étirements, relaxation..., le tout en musique. Contacts : Suzanne Gauthier tel: 06 81 21 78 31 ou Nicole Thielens [nicole.thielens@ibs.fr](mailto:nicole.thielens@ibs.fr)

**■ SOU DES ECOLES : Fête de la bière et dates à ne pas manquer**

Après la tenue de son Assemblée générale en septembre et la vente de brioches (à récupérer ce 11 octobre 2013), l'équipe de parents d'élèves bénévoles a décidé cette année de faire revivre la « fête de la bière » le 23 novembre prochain à la Halle du Buis. En effet, cette « Fest'noz » iséroise sera l'occasion de fêter ensemble gaiement un automne déjà bien installé et éveillera, pour certains Buisards, de bons souvenirs d'antan où la fête de la bière était très prisée. Quant au loto, autre manifestation dont le succès n'est plus à démontrer, il se tiendra le 1er février 2014 alors que la kermesse aura lieu le 21 juin 2014. Cette année encore, mobilisons-nous pour que les élèves de St Blaise et de Réaumont aient la chance de participer à des sorties culturelles et sportives avec l'école. A noter que les frais de transport en car représentent hélas le plus gros budget de dépenses pour notre association. Nous comptons sur votre participation. Infos et contact : Floriane Crozet, présidente du Sou, 06 62 42 81 43 ou [crozet.floriane@orange.fr](mailto:crozet.floriane@orange.fr) ou Lyna Gill, [lynagill@yahoo.fr](mailto:lynagill@yahoo.fr)



**■ HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :**

Mardi de 9h à 12h  
Mercredi de 15h à 18h  
Vendredi de 16h à 19h  
Tél : 04.76.65.65.00  
Fax : 04.76.05.39.62  
E-mail : [m.stblaise@wanadoo.fr](mailto:m.stblaise@wanadoo.fr)

